



## **AVIS DE MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE** **ANNONCE DE PROJET**

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME RELATIVE A DES TRAVAUX REPRIS A L'ARTICLE  
D.IV.40 DU CODE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (CoDT)

Conformément aux dispositions de l'article D.IV.40 et en application à l'article D.VIII.6 du CoDT, l'Administration Communale vous fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite par la société ISOHEMP sa, représentée par Monsieur BEGHIN Oliver, relative à l'extension et la transformation de bâtiments existants, modification d'un silo, sis à 5380 FERNELMONT, ZAE de Noville-les-Bois, Rue de la Petite Bolette, n° 15, sur la parcelle cadastrée DIV 6 Sion A n° 42 Y.

La demande doit être soumise à une annonce à projet car elle s'écarte du plan communal d'aménagement n° 3 adopté avant l'entrée en vigueur du Code et devenu Schéma d'orientation local (SOL) pour le motif suivant :

- *Les pentes de toiture.*

Les réclamations ou remarques sont donc à adresser par écrit au Collège Communal **du 29 avril au 14 mai 2024**.

Ce dossier peut être consulté à la Maison Communale (Service Urbanisme), division de NOVILLE-LES-BOIS, rue Goffin n° 2, chaque jour ouvrable, du lundi au vendredi, de 09.00 à 12.00 heures, **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** et ce, **du 29 avril au 14 mai 2024**.

Tout intéressé peut obtenir des explications relatives au projet, formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale **dans le délai mentionné ci-dessus**, jusqu'à la clôture de l'annonce auprès du Service Urbanisme :

- Madame MANSSENS Céline au 081/83.02.55 – E-mail : [celine.manssens@ferneldmont.be](mailto:celine.manssens@ferneldmont.be)
- Madame DELHALLE Valérie au 081/83.02.83 – E-mail : [valerie.delhalle@ferneldmont.be](mailto:valerie.delhalle@ferneldmont.be)

A Fernelmont, le 16 avril 2024

La Directrice Générale,

C. DEMAERSCHALK

PAR LE COLLEGE,



La Bourgmestre,

C. PLOMTEUX